



CR du CRHSCT du 25 novembre 2021

Ordre du jour :

- Approbation CR du CRHSCT 21 juin 2021
- Désignation d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint du CRHSCT
- Suivi des décisions prises lors de la réunion du CRHSCT du 21 juin 2021
- Suivi des groupes de travail du CRHSCT
- Crise Covid-19 : point de situation
- Bilan d'activité de la médecine du travail
- Evaluation du risque radon
- Diagnostic des facteurs de risques psychosociaux au CNRS
- Travaux en cours
- Calendrier Réunions et visites du CRHSCT

Désignation des Secrétaires CRHSCT

Secrétaire : Colette ORANGE. SNPTES/UNSA

Secrétaire adjointe : Viviane BERTHELIER. CFDT

COVID

Le SNPTES insiste sur la nécessité de prendre toutes les précautions de prudence en ce qui concerne les personnes identifiées « cas contact Covid ».

Il rappelle que les consignes CNRS ne peuvent pas être appliquées telles que prescrites :

https://intranet.cnrs.fr/Vie_interne/msg/Pages/Coronavirus--consignes-et-conseils.aspx

- Réalisation du test de dépistage **immédiatement** pas toujours applicable.
- Les agents n'ont pas à se déclarer a priori vaccinés ou pas
- Propagation du virus possible bien que vacciné



Éducation nationale
Enseignement supérieur
Recherche - Culture
Jeunesse et sports



Il demande de recourir **majoritairement** au télétravail et que les tests de dépistage soient opérés sur le temps de travail.

Bilan d'activité de la médecine du travail

Le nombre d'agents demandant un rendez-vous au médecin de travail ne sera pas communiqué afin de respecter la confidentialité de l'agent.

Le SNPTES s'étonne sur la confidentialité liée à un chiffre par définition anonyme qui pourrait représenter un indicateur d'alerte pour la CRHSCT.

Travaux en cours

- CRPG : salles blanches
- Site Jean Zay : tunnel de lavage bâtiment COSMOS- toiture

Le SNPTES signale un encombrement du parking du site Jean Zay, la circulation véhicule/piétons à optimiser le temps de midi et l'intérêt de disposer d'un local à vélo dédié

Risques psychosociaux au CNRS

Présentation des diagnostics ingénieurs/techniciens et chercheurs. Focus sur les actions menées par la DR06.

Mme La Déléguée n'a pas rendu réponse à l'avis des représentants des personnels lu en séance du CRHSCT du 21 juin sur une évaluation de " l'organisation et des conditions de travail" à mener au sein de l'INIST-CNRS. Le SNPTES rappelle tout l'intérêt d'avoir un regard extérieur sur la situation de l'INIST en complément de l'enquête menée en interne. De nouvelles composantes sont à prendre en compte tel le télétravail, l'appréciation sur l'association vie personnelle/vie professionnelle, une évaluation du collectif de travail.

Point divers : le télétravail

Le SNPTES rappelle la possibilité pour un agent, à sa demande et en adéquation avec le fonctionnement et l'organisation du service, de télétravailler à raison de **3 jours** par semaine maximum pour un temps plein. Tout refus doit être justifié.





A Noter : Si vous rencontrez des difficultés, les situations individuelles seront abordées avec Mme La Déléguée. N'hésitez pas à revenir vers le SNPTES

Visites 2022 du CRHSCT :

Chronoenvironnement

LRGP/ ENSIC - Risque chimie

CRPG - Conditions de travail suite aux travaux (à l'automne)

Le SNPTES se tient à votre disposition si vous désirez plus d'informations.

Prochaine réunion le 24 février à 14H00



Éducation nationale
Enseignement supérieur
Recherche - Culture
Jeunesse et sports

Site Internet : www.snptes.fr - Espace de discussions : forum.snptes.fr